

PRIÈRE

Esprit-Saint, qui êtes l'auteur de tout bien, et par qui seul nous pouvons nous établir et nous maintenir dans la charité, daignez, nous vous en supplions, vous communiquer à nos cœurs; faites que nous nous aimions les uns les autres par les plus purs motifs, et que nous soyons, par notre piété et notre dévouement, l'édification du prochain et la consolation de l'Église, afin qu'imitant les vertus des premiers fidèles, nous méritions d'avoir part à la félicité éternelle qui en est la récompense.

RÉSUMÉ

Quel modèle à contempler, que la vie des premiers fidèles!

- 1° Ils s'aimaient de l'amour le plus pur...
- 2° Détachés des biens d'ici-bas, ils vendaient ce qu'ils possédaient et en apportaient le prix aux apôtres...
- 3° Ils persévéraient dans la prière...
- 4° Ils participaient chaque jour à la table sainte...
- 5° Ils écoutaient ou lisaient avec la plus religieuse attention la parole de Dieu...
— Souvenons-nous que nous devons reproduire cette vie admirable, et par conséquent :
 - 1° Nous aimer cordialement...
 - 2° Embrasser les pratiques de la pauvreté...
 - 3° Être des modèles de piété...
 - 4° Avoir la plus vive affection pour la sainte communion...
 - 5° Professer le plus profond respect pour la parole de Dieu et en faire la nourriture habituelle de notre âme...

Voir les Résumés, page 218; — ancienne édition, page 237.

132. — VŒUX DE RELIGION EN GÉNÉRAL

C'est une grande gloire de suivre le Seigneur (Eccli., xxiii, 38).

CONSIDÉRATION

Les vœux de religion sont une libre et entière consécration de l'homme à Dieu, un renoncement à tout et à soi-même en vue de Dieu, une promesse réfléchie, délibérée, accompagnée de serment, faite avec connaissance de cause, de plein gré, dans une des circonstances les plus décisives de la vie. Ils sont une parole d'honneur et de conscience donnée à Dieu, à l'Église et à la congrégation, et par laquelle nous nous engageons à la pratique des héroïques vertus qui en sont l'objet. Ils sont une solennelle déclaration que nous ne voulons que Dieu, à l'exemple de l'Apôtre disant : « Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur¹; » ou du roi-prophète s'écriant : « Que d'autres se choisissent, s'ils « le veulent, les biens d'ici-bas, pour moi le Seigneur est mon partage². »

Les vœux de religion constituent une parfaite oblation de nous-mêmes à Dieu, un sacrifice allant, dit saint Thomas, jusqu'à l'holocauste, où rien n'était réservé de la victime offerte, et donnant leur accomplissement à ces paroles de saint Paul : « Je vous consacre, mes frères, d'offrir vos corps comme une « hostie vivante, sainte et agréable à Dieu, ce qui « est le culte raisonnable que nous lui devons³. »

¹ Rom., xiv, 8. — ² Ps. xv, 5, 6; Lxxii, 26. — ³ Rom., xii, 1.

Par l'émission et l'observance des vœux de religion, nous offrons à Dieu un sacrifice qui a d'admirables rapports avec celui de Jésus-Christ, lequel est le seul sacrifice méritoire et agréable à Dieu. En effet, Jésus-Christ s'est offert lui-même à son Père en lui disant : « Vous n'avez plus agréé les victimes, alors j'ai dit : Me voici, je viens comme il est écrit de moi en tête de votre livre pour accomplir, ô mon Dieu, votre volonté ¹. » Il s'est offert librement suivant cette parole : « Je donne moi-même ma vie ². » Il a été sur le Calvaire, comme il est encore sur l'autel, prêtre et victime, sacrificateur et hostie. Il s'offre toujours et il s'offrira jusqu'à la fin des siècles, et ainsi son sacrifice est durable, permanent, perpétuel. Or, par ses vœux, le religieux ne dit-il pas : « Me voici, ô mon Dieu, pour faire votre volonté ? » Ne s'offre-t-il pas lui-même et librement ? N'est-il pas tout à la fois sacrificateur et victime de l'oblation qu'il présente au Seigneur ? Celle-ci n'est-elle pas constante, permanente, perpétuelle ? Ne répète-t-il pas sans cesse, par ses dispositions, les paroles de l'engagement qu'il a contracté et qui restent écrites dans son cœur ?

Il est donc une vivante image de Jésus-Christ s'immolant pour la gloire de son Père céleste. Avec lui et par lui, il s'étend sur l'arbre de la croix et s'y lie par des serments sacrés. Les vœux qu'il a émis sont les clous qui l'attachent au bois du sacrifice. Sans doute on lui dira, comme à l'adorable victime : « Descends de la croix ³ ; » mais, fortifié par la grâce, il résistera à cette sollicitation de l'enfer, et répondra : Je suis monté sur la croix avec Jésus-Christ ; et comme lui, par lui et pour lui, j'y resterai jusqu'à la mort.

¹ Ps. xxxix, 9-11. — ² S. Jean, x, 17, 18. — ³ S. Marc, xv, 30.

Les vœux de religion sont le perfectionnement des promesses du baptême ; car à l'observation des préceptes que celles-ci ont pour objet, ils ajoutent l'observation des conseils évangéliques, conformément à l'esprit de notre vocation. Ils nous engagent dans la voie des parfaits et nous donnent une place toute spéciale parmi les enfants de l'Église. Aussi la profession religieuse est-elle considérée par saint Jérôme, saint Cyprien, saint Bernard comme un second baptême réformant en nous l'image de Jésus-Christ, pouvant satisfaire à la justice de Dieu pour la peine temporelle due à nos péchés, nous rendant, selon l'expression de saint Paul, « des vases d'honneur, des bien-aimés de Dieu ¹ ; » ou, selon le langage du prince des apôtres, nous constituant « une race choisie, une nation sainte ². »

Non-seulement les vœux de religion se font avec plus de solennité que ceux que le chrétien peut émettre en son particulier, mais l'objet en est bien plus étendu. Par ceux-ci l'homme ne se donne qu'en partie : par ceux-là il se donne sans réserve, et, selon l'expression des maîtres de la vie spirituelle, il offre à Dieu non pas simplement les fruits de l'arbre, mais l'arbre lui-même avec ses fruits.

Combien donc ces saints engagements plaisent au cœur de Jésus et réjouissent l'Église ! Combien ne sont-ils pas honorables pour celui qui les a contractés et qui les observe ! N'est-il pas écrit en effet : « C'est une grande gloire de suivre le Seigneur, car celui qui s'attache à ce souverain Maître ne fait qu'un esprit avec lui ³ ? »

Ah ! si jamais l'homme se montre grand et digne

¹ Col., iii, 12. — ² I S. Pierre, ii, 9. — ³ I Cor., vi, 17.

d'estime, n'est-ce pas lorsqu'il se consacre à Dieu par les vœux de religion? Quoi de plus relevé que les motifs qui le déterminent et que la fin qu'il se propose! Quoi de plus noble que le sentiment qu'il manifeste par ces admirables paroles : « Très-sainte Trinité, je me consacre tout à vous, pour procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi ! » Quoi de plus généreux que ce renoncement à toutes choses pour s'enrôler parmi les plus fidèles soldats de Jésus-Christ!

Les vœux de religion sont évidemment une marque de grandeur et de dignité pour celui qui les a émis et qui les garde. Ils lui procurent en outre d'inestimables avantages : ils lui assurent une assistance toute particulière de Dieu qui, ne pouvant se laisser vaincre en générosité, donne avec surabondance ses grâces à qui se donne à lui sans réserve; ils lui sont de sûrs moyens de sanctification; ils le placent dans l'état de perfection et le rendent stable dans la pratique des conseils; ils lui offrent une ressource efficace contre les ennemis du salut; ils lui sont le principe de nombreux et précieux mérites, par la raison qu'étant doublement consacré à Dieu, ses bonnes œuvres lui deviennent doublement méritoires; le Seigneur, qui en le choisissant a contracté avec lui une alliance², le comble de ses dons dans le temps pour le rendre, d'une manière toute particulière, le copartageant de sa béatitude dans l'éternité!

APPLICATION

Estimons comme ils le méritent les vœux de religion, dont tout proclame l'excellence et les avantages.

¹ Formule des vœux. — 2 Ps. LXXXVIII, 4.

Pénétrons-nous de plus en plus de ce qu'ils ont de grand, de noble, de salutaire.

Si nous en avons émis, réjouissons-nous-en comme de la plus précieuse faveur. Rappelons-nous avec bonheur cette heure de si douce et si vive émotion, où, pressés par la grâce, nous sommes venus nous prosterner au pied du saint autel, en présence de l'adorable sacrement, pour nous consacrer de tout notre cœur au service de Dieu, et déposer notre liberté entre les mains de notre adorable Maître.

Béniissons Celui qui nous a appelés, et qui, nous donnant le courage d'élever, entre le monde et nous, le mur de nos saints engagements, y ajoute les grâces de force par lesquelles nous pouvons observer ceux-ci avec la plus entière exactitude.

« Dieu est fidèle¹. » En nous portant par le mouvement de son esprit à nous lier envers lui, il s'est aussi lié envers nous. Il y a obligation réciproque. Confiance donc! Le moins qu'il nous puisse donner, c'est le centuple de ce que nous lui offrons. « Il est jaloux de l'accomplissement de nos vœux, dit saint Augustin, et par conséquent il nous vient toujours en aide dans cette tâche qui lui est si agréable. »

Prions pour ceux de nos frères qui se disposent à prononcer leurs vœux. Demandons instamment pour eux les grâces de pureté d'intention, de courage, de force, de générosité qui leur sont nécessaires. Si nous-mêmes nous sommes de ce nombre, redoublons de ferveur, renouvelons-nous dans l'esprit de foi, la piété, la régularité, le recueillement... afin que, nous consacrant à Dieu avec de saintes dispositions, notre oblation

¹ I Cor., I, 9.

lui soit agréable et attire sur nous ses bénédictions pour le temps et pour l'éternité.

PRIÈRE

« Très-sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je me consacre tout à vous pour procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi. » Daignez avoir pour agréable l'oblation que je vous fais de moi-même, et m'accorder la grâce, non-seulement de ne jamais reprendre ce que je vous ai donné, mais de me dévouer pour vous de plus en plus, jusqu'à ce que j'obtienne que vous vous donniez à moi dans le séjour de votre gloire. Ainsi soit-il.

RÉSUMÉ

Quelle n'est pas l'excellence des vœux de religion!

1° Ils sont une consécration à Dieu de nous-mêmes et de tout ce que nous possédons...

2° Ils glorifient Dieu, ... constituent un sacrifice en conformité avec celui de Jésus-Christ...

3° Ils sont le perfectionnement des promesses du baptême...

4° Ils font la force des sociétés religieuses...

5° Ils sont la gloire de ceux qui, les ayant contractés, les gardent fidèlement; ... ils leur procurent d'inestimables avantages...

— C'est pourquoi :

1° Estimons la profession religieuse...

2° Réjouissons-nous d'être consacrés au Seigneur...

3° Bénissons l'auteur de notre vocation...

4° Prions pour nos frères qui se disposent à émettre leurs vœux...

5° Préparons-nous avec soin soit à émettre, soit à renouveler ces engagements sacrés...

Voir les Résumés, page 218; — Examens particuliers, sujets 250, 251.

133. — UTILITÉ DES VŒUX

Il m'est avantageux de m'attacher au Seigneur (Ps. LXXII, 28).

CONSIDÉRATION

En nous consacrant à Dieu par les vœux de religion, nous nous assurons d'une manière toute spéciale l'assistance de sa grâce, en même temps que nous nous mettons dans les meilleures dispositions pour la faire fructifier en nous. Dieu est fidèle et infiniment libéral : notre confiance en lui ne saurait être vaine. Dès lors qu'il nous appelle à prononcer les saints engagements qui constituent l'état religieux, c'est qu'il veut nous donner avec surabondance les secours nécessaires pour les bien observer. Il y a entre lui et nous un contrat réciproque, tout à notre avantage, car il ne peut que nous rendre infiniment plus que nous ne lui offrons. Aussi peut-on dire, au sujet des religieux liés par des vœux, ces paroles du Psalmiste : « Seigneur, combien est grande votre miséricorde envers les âmes qui se donnent entièrement à vous ! Elles seront rassasiées des biens de votre maison, et vous les enivrerez du torrent de vos délices ¹. »

De leur nature, les vœux de religion nous sont de puissants moyens pour travailler à notre sanctification et concourir à celle du prochain. Ils fixent dans le bien notre volonté, qui par elle-même est si volage et si inconstante; ils remédient à notre légèreté natu-

¹ Ps. xxxv, 8 et 9.

relle, corrigent nos caprices, préviennent nos hésitations, dissipent nos incertitudes, assurent nos pas dans le droit sentier, nous affermissent dans la vertu, et nous rendent ainsi plus semblables à Dieu, qui ne peut pécher.

Ils nous font triompher, comme le remarque saint Thomas, des trois plus grands obstacles au règne de la charité en nous, savoir du désir des richesses, de l'amour des plaisirs des sens et de la propre volonté. Par eux, nous répondons à cet appel du divin Maître : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous possédez; donnez-en le prix aux pauvres, puis venez et suivez-moi¹; » ils nous mettent à même d'opérer du fruit dans les âmes, et un fruit qui demeure².

Ce sont des liens d'amour qui nous unissent à l'auteur de tout bien, et qui ne deviennent entraves que pour nous empêcher de courir à notre perte. Heures chaînes, qui attachent moins qu'elles ne parent! Non, ce ne sont point des fers d'esclaves; ce sont de glorieux ornements, des insignes de grandeur et de véritable indépendance. Ils n'arrêtent notre volonté que dans ses écarts; ils ne nous gênent que lorsque nous dévions du sentier du devoir.

Oh! de quelle utilité ne nous sont-ils pas contre les entraînements au mal, auxquels nous sommes, hélas! si sujets! Le péché se présente à nous sous mille formes, et avec une grande puissance de séduction; le démon nous tend constamment ses pièges; nous sentons au dedans de nous les révoltes des passions qui conspirent notre perte; placés, sur cette terre de combats, entre le ciel et l'enfer, nous ne pouvons

¹ S. Matth., XIX, 21. — ² S. Jean, XV, 16.

nous élever vers celui-là qu'en luttant toute la vie contre celui-ci et contre ses auxiliaires, qui sont le monde et nos penchants dépravés.

Dans cette situation, nos vœux nous sont un puissant secours. Ah! s'il nous faut de la force d'âme et du courage pour les contracter, combien en retour ne contribuent-ils pas à nous rendre plus forts et plus courageux!

Que le monde se présente à nous avec son mirage enchanteur ou son vain étalage de biens, d'honneurs et de plaisirs; que le démon nous attaque par ses traits empoisonnés, et cherche à nous engager dans la voie du mal; ou que la triple concupiscence fasse entendre en nous ce langage de révolte que saint Paul appelle « la loi du péché¹, » nous répondons à l'un comme à l'autre : Tu viens trop tard : j'ai fait des vœux. J'appartiens à Jésus-Christ, ton vainqueur, et je suis à lui pour jamais.

Combien de religieux qui ont persévéré dans leur vocation, et qui, s'ils n'eussent été liés par des vœux, seraient rentrés dans le siècle! Combien que le simple souvenir de leur consécration a fait triompher des tentations même les plus violentes! Eh! comment, en effet, se résoudre au péché, lorsqu'on se dit : Je suis consacré à Dieu; j'ai été, et je suis encore prêtre et victime du sacrifice de moi-même. Irais-je donc donner au démon ce que j'ai offert au Seigneur! Irais-je jeter aux chiens une hostie d'holocauste! Je suis bien plus à Jésus-Christ que le calice où il offre son sang : comment profanerais-je un vase sacré? comment introduirais-je dans le lieu saint l'abomination de la désolation?

¹ Rom., VII, 23 et 25.

Nos vœux nous sont aussi un rempart de salut¹; et nous pouvons dire à leur sujet cette parole de David : « Le Seigneur m'a mis en sûreté sur une haute « roche, où il a lui-même conduit mes pas². » Non-seulement ils nous sont une défense contre l'ennemi du bien, ils nous procurent une grande paix et nous font acquérir les plus précieux mérites pour le ciel. Ils nous délivrent, dit saint Thomas, de trois sortes de soins : de celui des richesses, de celui du gouvernement d'une famille, de celui de la disposition de nous-mêmes, soins si nombreux, si absorbants, et qui sont la source de tant d'inquiétudes et d'agitations.

Nos vœux nous sont un moyen de satisfaire à la justice de Dieu : si l'aumône, comme l'enseigne l'Esprit-Saint, efface les péchés³, il en doit être de même de la profession religieuse, qui, étant le don de nous-mêmes à Dieu et à son œuvre, constitue l'aumône la plus parfaite.

Nos vœux rehaussent le prix des actes de vertu qui s'y rapportent; car, par leur moyen, ce ne sont plus seulement des actes de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, mais en outre des actes de religion, c'est-à-dire de la première et de la plus méritoire des vertus morales. Ils nous sont encore un principe de trésors spirituels à cause des dispositions intérieures où ils nous placent.

Celui-là mérite plus qui offre plus à Dieu; or par nos vœux nous lui offrons le plus qu'il nous est possible : nos biens, notre corps, notre cœur, notre liberté, tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. Celui-là mérite plus qui agit avec une volonté plus parfaite; mais n'est-ce pas le propre des

¹ S. Luc, 1, 69. — ² Ps. xxxix, 3. — ³ Dan., iv, 24.

vœux de fortifier la volonté et de la fixer dans le bien? Celui-là mérite plus qui agit avec plus d'union à Notre-Seigneur; mais nos vœux ne sont-ils pas le contrat de notre alliance avec ce céleste Époux de nos âmes, et un renoncement à tout ce qui nous serait un obstacle à la plus intime union avec lui?

Nous avons donc tout sujet de nous écrier : O profession religieuse, vous faites notre gloire, notre force, notre richesse; vous nous êtes un second baptême, car par vous nous devenons, d'une manière toute particulière, les enfants bien-aimés de Dieu et les frères de Jésus-Christ. Heureux ceux que le Seigneur appelle à se consacrer à lui! Ce sont ses amis de choix; ce sont les brebis privilégiées du divin Pasteur : sous son égide et par ses soins « ils iront de vertu en « vertu, jusqu'à ce qu'ils contemplent le Dieu des « dieux dans la nouvelle Sion¹. »

APPLICATION

Pénétrés de la plus profonde estime pour les vœux de religion, désirons ardemment les émettre, si nous n'avons pas encore eu ce bonheur, et travaillons à nous en rendre dignes. Si déjà nous les avons prononcés, réjouissons-nous-en comme d'une inappréciable faveur; remercions Dieu de nous avoir donné la force de lui sacrifier notre liberté, dont peut-être nous n'aurions usé que pour notre perte.

Gardons fidèlement ce que nous avons promis. Montrons par toute notre vie que nous sommes séparés du monde et consacrés à Dieu; et Dieu, nous continuant ses faveurs, nous conduira par sa grâce

¹ Ps. lxxxiii, 8.

dans la voie de la perfection jusqu'au séjour de bonheur qui en est le terme.

PRIÈRE

Soyez béni, ô divin Pasteur des âmes, qui m'avez appelé à la vie religieuse, qui m'avez fait entrer dans cette terre de promesse, où coulent le lait et le miel de vos grâces. Donnez-moi, je vous prie, de remplir exactement les saints engagements que j'ai contractés, d'être une consolation et un appui pour la congrégation qui m'a admis dans son sein, et de me rendre digne, par une conduite sainte et religieuse, des ineffables récompenses que vous destinez à ceux qui auront véritablement tout quitté pour vous suivre.

RÉSUMÉ

Heureux celui que Dieu appelle à se consacrer à lui par les vœux de religion!

- 1° Il le comble de ses grâces...
 - 2° Il le met à même de faire beaucoup de bien...
 - 3° Les vœux lui sont des chaînes d'amour qui le retiennent dans la bonne voie...
 - 4° Ils lui sont un rempart contre les tentations...
 - 5° Ils le délivrent d'une multitude de soins, et ajoutent considérablement à ses mérites...
- Il faut donc
- 1° Estimer, apprécier les vœux de religion...
 - 2° Désirer les émettre, si déjà nous ne l'avons fait, ... et travailler à mériter cette faveur...
 - 3° Si nous les avons contractés, nous en applaudir et en bénir Dieu...
 - 4° Les garder fidèlement...
 - 5° En demander instamment la grâce à notre divin Sauveur...

Voir les Résumés, page 219. — Examens particuliers, sujet 252.

134. — CONDUITE DE L'INSTITUT RELATIVEMENT AUX VŒUX

Vous m'avez, Seigneur, conduit selon votre volonté (Ps. LXXII, 24).

CONSIDÉRATION

Les vœux et particulièrement les vœux de religion doivent être faits avec intelligence, mûre délibération, entière liberté, respect et piété, et gardés selon toute l'étendue de leur objet, et tout le temps pour lequel on s'est engagé. Ce principe admis, combien n'apparaissent pas la sagesse et la prudence de l'Institut relativement à notre consécration religieuse; car que ne fait-il point pour qu'elle ait au plus haut degré ces différents caractères?

Dès le noviciat, on nous instruit de ce à quoi nous obligent les vœux. On nous met entre les mains et on nous fait un devoir d'étudier et de méditer la Règle et le Recueil, qui sont si explicites sur ce sujet: c'est même une condition pour être admis à les prononcer que de connaître à quoi nous nous engageons. Notre consécration ne peut donc qu'être faite avec intelligence et pleine connaissance de cause.

L'Institut prend également toutes les précautions désirables, ou plutôt toutes les précautions possibles, pour que l'émission des vœux soit faite avec délibération, plein consentement, liberté entière, sans contrainte, sans obsession; il emploie tous les moyens pour que ce grand acte soit tout à fait volontaire, et n'ait pour auteur que Dieu par sa grâce et nous-mêmes par notre coopération.